



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E166825 VALABLE JUSQU'AU 13/09/2027

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2016

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/01/2024
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LA ROCHELLE 823 893 938

Siret : 823 893 938 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5409186

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10526707804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10526707804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : SOCIETE D'APPLICATION DE PEINTURE

Sigle : SAP
6 AVENUE ANDRE DULIN
17300 ROCHEFORT

Téléphone : 05 46 99 04 51

Fax :

Portable : 0649428691

Responsabilité légale :

A.P DIFFUSION (852 199 447) / A.P DIFFUSION PRÉSIDENT / PADONOU
AUBIN, VICTOIRE, SEWANOU PRÉSIDENT

Site Internet : <http://www.sap-peinture.fr>

E-mail : secretariat@sap-peinture.fr

Effectif moyen : 24 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 1 705 878 Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	24	11/09/2025
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.